



AEKM IDF



ACADÉMIE EUROPÉENNE DE KRAV MAGA - IDF

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION POUR TOUT ADHERENT

- Licence sportive FFKDA à compter du 1er septembre de l'année sportive en cours.
- Un certificat médical d'aptitude aux sports de combat postérieur au 31 août de l'année en cours.
- Une fiche de renseignements, 2 photos d'identité et 3 enveloppes timbrées.
- Une autorisation parentale pour les mineurs signée par le parent responsable présent et consentant.
- La licence est obligatoire pour tout membre.
- Le montant de l'adhésion annuelle est fixé annuellement par l'assemblée générale..
- L'adhésion est payable en une fois, sous réserve de certaines facilités de paiement.
- L'adhérent devra régulariser licence et adhésion au plus tard 15 jours après son 1er entraînement..
- Casier judiciaire vierge..

CONDITIONS GENERALES APPLICABLES

- Etre âgé de 6 ans minimum pour le KRAV MAGA enfant.
- La cotisation est un abonnement qui ne présage pas de l'assiduité de l'adhérent.
- Le club est interdit aux non adhérents.
- La cotisation annuelle au club est payable totalement à l'inscription, elle n'est ni remboursable ni transmissible.
- Tout acte de vol, dégradation volontaire, vandalisme, comportement agressif ou amoral ainsi que tout acte contrevenant au règlement intérieur de l'AEKM-IDF entraînera l'exclusion immédiate de l'adhérent mis en cause sans aucun remboursement.
- Les différentes réductions de cotisation consenties ne sont pas cumulables.
- La famille ou les amis n'assistent pas aux cours de krav maga dispensées par le club AEKM IDF
- Tout accident survenu lors de l'entraînement doit être immédiatement porté à la connaissance de l'enseignant (sous peine d'être obsolète) afin qu'une déclaration d'assurance éventuelle soit établie en temps réel.
- Le licencié reconnaît avoir été informé, lors de son inscription, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement, selon le barème indiqué, auprès de la SPORTMUT via l'assurance responsabilité civile MDS de la FFKDA.
- Une décharge de responsabilité du club doit être signée par les personnes désirant faire un cours d'essai gratuit.

TENUES D'ENTRAINEMENT KRAV MAGA

- Tenue spécifique de KRAV MAGA : T shirt + pantalon.
- Chaussures souples à semelle lisse obligatoire.
- Protège tibia, protège avant bras, gants de préhension recommandée, plastron recommandé pour les femmes.
- Coquille obligatoire pour les hommes, protection poitrine pour les femmes, protège dents obligatoires.
- L'accès sur la surface d'entraînement peut-être refusée à l'adhérent dont l'hygiène serait douteuse et dont les ongles des mains ou des pieds seraient trop longs avec risque de blessure d'un partenaire.
- Pas de bagues ou chaînes ni de boucles d'oreilles susceptibles de blesser le partenaire.

MISE EN GARDE

- Les cours du club AEKM IDF se réfèrent au plus strict respect juridique de la légitime défense et de la législation sur les armes en général avec une mise en attention particulière sur des zones anatomiques traumatologiques.
- Les dirigeants et formateurs dégagent toute responsabilité contre l'utilisation malveillante des techniques démontrées qui serait contraire à la légitime défense ainsi qu'au non-respect de ce règlement intérieur.
- Le comité directeur se réserve le droit de refuser tout adhérent dont l'intégrité morale ou le comportement ne seraient pas conformes à l'éthique de l'Académie Européenne de Krav Maga IDF et de la FFKDA.

Nom : _____

Prénom : _____

Signature :